

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 15 novembre 2018 à 19h30 heures à la salle Louis Dupéré du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

M. Sylvain Deschênes	M. Guillaume Lavoie
M. Étienne Lévesque	M. Serge Fournier
M. Stéphane Deschênes	Mme Bianca Gagnon

Formant quorum sous la présidence du maire.
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

- 1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement**
- 2. Lecture de l'ordre du jour**
- 3. Programmation TECQ révisé**

18-11-233

Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);
- la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

- 4. Achat de bandes pour la patinoire couverte**

18-11-234

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission d'Agora Sports pour l'acquisition de recouvrement de bandes pour la patinoire couverte.

- 5. Achat de baie vitrée / Ville de Rimouski**

18-11-235

Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'acquisition de baies vitrées usagées à la Ville de Rimouski tel que décrit dans le courriel du _____ et de demander à la Ville d'être les premiers à se faire offrir les baies du Pavillon de Rimouski lorsqu'il sera rénové.

- 18-11-236** **6. Offre de service / Chambre de la Zamboni**
- Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service #S18-161 de Constructions Stéphane Gagnon pour la construction d'une chambre pour la Zamboni à la patinoire couverte. Les matériaux seront acquis chez Matériaux Fidèle Lévesque et la finition extérieure sera en tôle.
- 18-11-237** **7. Financement temporaire / Dalle de béton / 350 000\$**
- Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un emprunt temporaire d'un montant maximal de 350 000\$ concernant le règlement d'emprunt 277-18 « Dalle de béton et travaux connexes à la patinoire couverte » approuvé par le ministre des Affaires municipales
- Messieurs Georges Deschênes, maire et Martin Normand, directeur général sont autorisés à signer les documents nécessaires dans ce dossier.
- 18-11-238** **8. Modification des travaux FEPTEU**
- Proposé par Stéphane Deschênes. et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier les travaux prévus lors de la présentation du projet 2016105 « Alimentation et traitement de l'eau potable » déposé au Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) afin d'y retirer le #5 de la section 10 « Distribution aux résidences desservies et démolition ». La Municipalité est consciente que le coût maximal admissible et l'aide financière seront révisés à la baisse en conséquence suite à cette décision et que ces travaux ne pourront pas être inclus de nouveau au présent projet après la signature du protocole.
- 9. PÉRIODES DE QUESTIONS**
- 18-11-239** **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**
- Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h30 la séance soit levée.
- Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général